MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandant de la gendarmerie outre-mer

Décision nº 44274 du 12 octobre 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement de la gendarmerie outre-mer – branche « personnel servant en ambassade »

NOR : *INTJ1825469S*

Le commandant de la gendarmerie outre-mer,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 60136 du 1er décembre 2017 (NOR : INTJ1727074S),

Décide :

Article 1er

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er novembre 2018 :

Taborda Jérôme NIGEND : 166 389 NLS : 8 022 594

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er novembre 2018 :

Ratkowski Patrice NIGEND : 127 319 NLS : 5 279 369

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 12 octobre 2018.

Le général, commandant par suppléance la gendarmerie outre-mer,
P. Debarge